
NEOCOM MULTIMEDIA

Société Anonyme au capital de 1 170 894,49 euros

Siège social : 5 rue Platon

75015 PARIS

337 744 403 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2017**

PREAMBULE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur la marche de la société, et présentation par le conseil des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission sur les comptes annuels et de leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 – Quitus aux administrateurs
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Affectation du résultat de l'exercice et distribution du dividende
- Attribution de jetons de présence aux administrateurs de la Société
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents ou renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Sur cet exercice, la société a continué son développement d'activités dans les domaines de la téléphonie et de la mobilité.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	15 476	11 386	35.92
Fonds commercial	1 212 480	1 212 480	0.00
Total des immobilisations incorporelles	1 227 956	1 223 867	0.33
Autres immobilisations corporelles	41 322	22 733	81.77
Immobilisations en cours		2 643	-100.00
Total des immobilisations corporelles	41 322	25 376	62.84
Autres participations	208 979	208 979	0.00
Autres immobilisations financières	27 074	27 491	-1.52
Total des immobilisations financières	236 053	236 470	-0.18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 505 331	1 485 713	1.32
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	2 930 788	3 194 559	-8.26
Autres créances	647 729	466 587	38.82
Créances	3 578 517	3 661 146	-2.26
Valeurs mobilières de placements	21 648	130 507	-83.41
Disponibilités	3 004 052	2 784 702	7.88
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	3 025 699	2 915 209	3.79
Charges constatées d'avance	43 149	44 575	-3.20
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 647 365	6 620 931	0.40
Ecart de conversion actif	759		100.00
TOTAL ACTIF	8 153 455	8 106 644	0.58
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 170 894	1 170 894	0.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	586 676	586 676	0.00
Réserve légale	127 160	127 160	0.00
Autres réserves	1 545 098	1 387 297	11.37
RESULTAT DE L'EXERCICE	880 021	557 191	57.94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	4 309 851	3 829 219	12.55
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	89 259	122 790	-27.31
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89 259	122 790	-27.31
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	75 684	168 962	-55.21
Emprunts et dettes financières diverses	1 833	1 585	15.61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 847 074	2 371 734	20.04
Dettes fiscales et sociales	565 415	584 833	-3.32
Autres dettes	263 647	1 021 959	-74.20
Produits constatés d'avance	692	3 209	-78.44
TOTAL DETTES	3 754 345	4 152 282	-9.58
Ecart de conversion passif		2 353	-100.00
TOTAL PASSIF	8 153 455	8 106 644	0.58

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2015	31/12/2014	Ecart %
Durée	12 mois	12 mois	
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	15 741 016	17 886 377	-11,99
Coût des achats et charges externes	13 252 930	16 055 692	-17,46
VALEUR AJOUTEE	2 488 086	1 830 686	35,91
Impôts, taxes et versements assimilés	67 375	61 757	9,10
Charges de personnel	1 073 321	987 502	8,69
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 347 390	781 427	72,43
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	47 610	81 172	-41,35
Autres produits	7 239	12 481	-42,00
Dotations aux amortissements et provisions	44 964	34 181	31,55
Autres charges	12 735	12 154	4,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 344 540	828 745	62,24
RESULTAT FINANCIER	-25 649	-7 353	248,81
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 318 891	821 392	60,57
Résultat exceptionnel	0	3 000	-100,00
Impôt sur les bénéfices	438 870	267 201	64,25
RESULTAT NET COMPTABLE	880 021	557 191	57,94

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé 15 741 016 € contre à 17 886 377 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de -11,99 %.

Le total des charges d'exploitation 2016 ressort à 14 451 325 €, après dotation aux provisions et amortissements pour un montant de 44 964 €, contre respectivement 17 151 286 € et 34 181 € pour 2015.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 987 502 € à 1 073 321 €, soit une augmentation de 8,69 %, avec un effectif moyen en baisse avec 13 personnes au lieu de 14 en 2015. Le résultat d'exploitation ressort à 1 344 540 € contre 828 745 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 62,24%.

Le résultat financier, d'un montant de -25 649 €, contre -7 353 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 1 318 891 €, contre 821 392 € au 31 décembre 2015.

Le résultat exceptionnel est nul, contre un gain de 3 000 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il a été constaté un impôt sur les bénéfices pour un montant de 438 870 € pour cet exercice, contre 267 201 € en 2015.

Ainsi, compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 880 021 € contre un bénéfice de 557 191 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 57,94 %.

ENDETTEMENT FINANCIER

Dans le cadre d'un rachat de fonds de commerce en 2014, la société avait souscrit un emprunt auprès d'un établissement bancaire pour 280 000 € remboursable sur trois ans.

Le solde à la clôture s'élève à 71 740 € (91 793 € ont été remboursés sur l'exercice 2015 et 93 832 € sur l'exercice 2016).

INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice, la société a investi environ 62 K€ dans l'acquisition de logiciels et surtout de matériel informatique (serveurs).

RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES, DIFFICULTES RENCONTREES, EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous continuerons de porter nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires même si le contexte réglementaire et concurrentiel est difficile, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure.

DETTES FOURNISSEURS ET DELAIS DE PAIEMENT

Nous vous présentons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II) pour les deux derniers exercices.

Exercice	Non échu	< 30 jours	30 < X < 60 jours	60 < X < 90 jours	>90 jours
N	482 184 €	5 269 €	434 €	433 €	31 595 €
N-1	287 004 €	18 197 €	28 339 €	1 546 €	4 397 €

FACTEURS DE RISQUES

Environnements législatif et réglementaire

En plus de la législation applicable à toute activité commerciale, les activités de la société répondent à des contraintes juridiques et réglementaires spécifiques :

- les activités liées à l'hébergement et à la diffusion de contenus et de services multimédia s'inscrivent dans l'environnement juridique du droit des télécommunications et du droit dit "des nouvelles technologies". Elles doivent en outre respecter le code de déontologie édicté par l'association AFMM, suivi par tous les acteurs de la chaîne.

Ces activités sont donc essentiellement soumises aux dispositions du Code des Postes et Communications Electroniques (CPCE) ayant repris la plupart des législations récentes.

- les activités de communication spécialisée et de régie publicitaire doivent se conformer au droit de la publicité, dont notamment la loi "Sapin" du 29 janvier 1993.

Environnement concurrentiel

Nos activités sont de plus en plus impactées par la concurrence depuis plusieurs années notamment dans le cadre de ses activités télécoms avec les produits de micro paiement. mais aussi sur les nouveaux produits innovants et brevetés pour lesquels la société a engagé des actions de sauvegarde de ses droits.

Propriété intellectuelle

La société s'appuie sur un ensemble de protections légales et contractuelles en matière de droits d'auteurs, marques, brevets et obligations de confidentialité pour établir et protéger sa technologie, ses programmes d'ordinateur, ses bases de données et certaines informations.

Les codes, brevets, noms de domaine, marques et visuels du groupe sont déposés auprès des organismes de protection compétents et sont leur entière propriété.

Edition de contenu et liens de dépendance

Le chiffre d'affaires est composé principalement de revenus liés à la diffusion de contenus et de services sur des réseaux télécoms, ainsi qu'à des prestations d'hébergement et de services.

L'activité d'éditeur de contenus expose la société à d'éventuelles actions en justice intentées sur des fondements juridiques aussi variés que la diffamation, le dénigrement, la négligence, l'atteinte à la personne, ou le non-respect de la vie privée.

Reversements des opérateurs téléphoniques : les opérateurs téléphoniques reversent à notre société les revenus correspondant aux contenus et aux services diffusés auprès des utilisateurs finaux diminués des coûts enregistrés. Ces revenus sont comptabilisés en chiffre d'affaires, comme pour les autres prestations d'hébergement et de services. Et le cas échéant, les retenues et impayés des opérateurs sont comptabilisés en moins du chiffre d'affaires. Les achats de contenus, d'applications, de droits et d'audience sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Ainsi, l'activité générée sur la base d'applications Mobilité, Audiotex et autres services vocaux se fait par la mise à disposition des utilisateurs finaux, d'informations, de services et de contenus diffusés par l'intermédiaire d'opérateurs téléphoniques. L'activité étant majoritairement réalisée selon ce modèle économique, les principaux clients sont des opérateurs télécoms nationaux et internationaux.

Risque de marché et risque pays

Le chiffre d'affaires hors CEE étant réalisé avec des pays essentiellement stables, la société est peu exposée à des risques de marché ou à des risques pays.

Risque de change

Le chiffre d'affaires réalisé en devises étrangères étant relativement faible, la société est peu exposée au risque de change. Par ailleurs, elle n'utilise aucun instrument financier dérivé de change.

Risques de taux

La société n'utilise actuellement aucun instrument dérivé de taux. Il n'y a pas de risque de taux identifié.

Risques industriels et liés à l'environnement

Les activités spécifiques de la société ne l'exposent pas à des risques industriels particuliers ou à des risques liés à l'environnement.

Néanmoins, le secteur des opérateurs télécoms se concentre de plus en plus et conduit à une politique tarifaire plus stricte quant aux reversements effectués.

Assurances

L'outil d'exploitation ainsi que les risques liés aux activités sont couverts par des contrats d'assurance. Ces contrats couvrent plus particulièrement la responsabilité civile d'exploitation et professionnelle.

Litiges et autres risques particuliers

La Direction Administrative et Financière assure le suivi centralisé et la mise à jour de la liste des litiges. Cette liste est suivie et soumise à la direction pour analyse, suivi des actions et détermination du montant des éventuelles provisions.

PASSAGE AUX NORMES IFRS - CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice, la société n'a pas établi de comptes consolidés, ne dépassant plus les seuils depuis au moins deux ans.

Rappelons par ailleurs que la société étant inscrite sur le Marché Libre, elle n'est donc pas concernée par le règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 qui impose l'utilisation du référentiel IFRS pour l'établissement des comptes consolidés des sociétés cotées sur un marché réglementé de l'Union Européenne, à partir du 1er janvier 2005.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nos efforts en matière de recherche et développement ont été poursuivis notamment dans le domaine de la téléphonie et de la mobilité. Les dépenses relatives à ces recherches ont été directement passées en charges d'exploitation par nature.

CONVENTIONS REGLEMENTEES ENTRE SOCIETES (Article L.225-38 du Code de Commerce)

Nous vous rappelons que certaines opérations entre sociétés ayant des actionnaires, administrateurs et dirigeants communs doivent faire l'objet de conventions règlementées dans le cadre de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Après notification de ces conventions à nos commissaires aux comptes, nous leur laissons le soin de vous présenter leur rapport sur ces opérations, conformément aux dispositions légales.

PRISES DE PARTICIPATIONS OU DE CONTROLE

La société n'a pris aucune participation ni aucun contrôle de société au cours de l'exercice.

SOCIETES CONTROLEES

A la date de clôture, notre société détient les sociétés suivantes :

▪ PEL	100.00%
▪ NEOCOM UK	100.00%
▪ Paul MEDIA Technologies	51.00%

ACTIONS D'AUTO-CONTROLE

Aucune détention n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

ACTIVITE DES FILIALES

▪ PEL Sarl

Notre filiale PEL détenue à 100% a une activité de presse/régie publicitaire.

Au cours de cet exercice, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 675 234 € contre 601 740 € en 2015, augmentation liée principalement à la hausse du chiffre d'affaires sur les commissions sur ventes d'espaces publicitaires. Sur 2016, la société a dégagé une perte de -2 865 € contre une perte de -1 557 € en 2015.

Compte tenu du résultat fiscal, un impôt sur les sociétés de 3 046 € a été comptabilisé au titre de l'exercice, contre 3 347 € en 2015.

▪ GRAAL NETWORK Sarl

Cette société, détenue à 49%, a principalement une activité d'hébergement Internet.

Au cours de cet exercice, la société devrait dégager un chiffre d'affaires proche de celui de l'an dernier qui était de 254 435 € et enregistrer un résultat juste équilibré (qui était de 41 111 € en 2015).

▪ NEOCOM UK Limited

Cette société reste sans activité.

▪ Paul MEDIA Technologies

Cette société créée en novembre 2015 clos son premier son premier exercice allant du 17/11/2015 au 31/12/2016. Elle est détenue à 51%. Elle a pour objet de distribuer les produits de marketing mobile, et le conseil en communication, publicité et régie publicitaire.

Au cours de son premier exercice, la société devrait enregistrer un chiffre d'affaires de 186 710 €, avec une perte estimée à 29 580 €.

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du commerce, nous vous précisons pour chacun des mandataires sociaux, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société:

⇒ Voir tableau ci-joint.

DETENTION DU CAPITAL SOCIAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L.443-1 à L.443-9 du Code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et portant création des fonds communs de créances est nulle.

Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incessibilité prévues aux articles L.225-194 et L.225-197, à l'article 11 de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations et à l'article L.442-7 du Code du travail.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET DIVIDENDES

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 880 021,15 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante et sur la base d'un capital composé de 1 536 114 actions au 31 décembre 2016 :

- Au versement d'un dividende de 0,57 euro par action pour 875 584,98 €
- Au poste « Autres réserves » pour le surplus, soit 4 436,17 €

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Conformément à l'article L. 225-110 du Code de commerce, l'assemblée générale décide que le montant correspondant aux actions auto-détenues à la date de mise en paiement du dividende sera affecté au poste « Autres réserves ».

Il sera mis en paiement à compter du 5 juillet 2017, sous déduction pour les actionnaires personnes physiques des prélèvements sociaux (15,5%) applicables.

En outre, il est rappelé que les dividendes éligibles à l'abattement de 40 % seront taxés, sauf exonération (cf. ci-dessous), à la source au taux de 21 % avant d'être imposés au barème de l'impôt sur le revenu.

Ce prélèvement, calculé à partir du montant brut des revenus, n'a aucun caractère libératoire et représente un acompte sur l'impôt dû, qui sera ensuite imputé sur le montant de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, l'excédent éventuel étant alors restitué.

Il est précisé que les dividendes pourront être exonérés de cet acompte si le revenu fiscal de référence de l'actionnaire, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (actionnaire célibataire, divorcé ou veuf) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus sont éligibles à l'abattement de 40 % en application du 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes éligibles à l'abattement de 40% pour les trois exercices précédents, ont été, par action, les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende global	Div./ action
2015	1 536 114	399 389,64	0,26 €
2014	1 536 114	0,00	0,00 €
2013	1 536 114	276 500,52	0,18 €

Le Conseil d'administration déterminera, notamment en considération du nombre d'actions détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende et, le cas échéant, du nombre d'actions annulées avant cette date, le montant global du dividende et, en conséquence, le montant du solde du bénéfice distribuable qui sera affecté au poste « Autres réserves ».

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

JETONS DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons de bien vouloir statuer sur le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer à douze mille euros.

Fait le 19 avril 2017,
Le conseil d'administration.

ANNEXES

Documents joints au rapport :

Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

En Euros

<i>EXERCICES CONCERNES</i>	2012	2013	2014	2015	2016
<i>NATURE DES INDICATIONS</i>					
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social.....	1 271 603	1 170 894,49	1 170 894	1 170 894	1 170 894
Nombre des actions ordinaires existantes.....	1 668 235	1 536 114	1 536 114	1 536 114	1 536 114
Nombre des actions à dividende prioritaires (sans droit de vote) existantes.....	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer.....	0	0	0	0	0
. Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
. Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes.....	6 210 578	7 274 501	16 508 766	17 886 377	15 741 016
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	680 963	512 380	367 190	781 809	1 316 245
Impôts sur les bénéfices.....	91 651	146 241	181 130	267 201	438 870
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	-474 772	286 968	307 081	557 191	880 021
Résultat distribué.....	245 778	276 501	0	399 390	875 585
III - Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amort. et provisions.....	0,38	0,24	0,12	0,33	0,57
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amort. et provisions.....	-0,31	0,19	0,20	0,36	0,57
Dividende attribué à chaque action	0,16	0,18	0	0,26	0,57
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	16	15	14	14	13
Montant de la masse salariale de l'exercice.....	756 622	684 332	671 122	672 292	749 926
Montant des sommes versées au titre des avantages fiscaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc).....	355 891	340 971	312 390	315 210	323 395

Cumuls de mandats (art. L. 225-102-1 du Code de commerce)

Personnes physiques ou morales	Didier DERDERIAN	Thierry FRANCOIS	Stéphane RAIMONDEAU	NEOCOM MULTIMEDIA
SA NEOCOM MULTIMEDIA	P-DG	ADM	ADM	
SA FINANCIERE PLATON- LAROCHE	ADM	P-DG	ADM	
SARL PEL	Gérant			Associée à 100%
NEOCOM UK Limited	Gérant			Associée à 100%
SARL BIZ NETWORK		Gérant		
SARL GRAAL NETWORK				Associée à 49%
SAS Paul MEDIA Technologies				Associée à 51%

Tableau des délégations accordées pour les augmentations de capital et de leur utilisation (art. L. 225-129-1 et -2 du Code de commerce)

Aucune délégation.